



Flash cultures n°10 - Mardi 4 avril 2023

Message élaboré par les techniciens de la Chambre d'Agriculture du Jura, structure agréée sous le numéro FC 00551 pour le conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires.

Avec le soutien financier de :



« Notre maison brûle et nous regardons ailleurs ». Cette phrase culte de Jacques CHIRAC est peut-être d'actualité pour tous les producteurs de colza. La semaine dernière, les yeux étaient rivés sur les méligèthes. Cette semaine beaucoup moins et peut-être pas du tout au vu des prévisions météo (froid et vent). Effectivement, il ne semble pas que les

méligèthes présentent un gros risque pour les colzas. À l'inverse, il y a un autre ravageur qui est beaucoup plus sournois et qui pourrait faire des dégâts, c'est le puceron cendré. Alors regardez vos parcelles de colza sans tarder pour savoir s'il y a déjà un départ de feu et n'attendez pas que ça se propage partout.

COLZA D'HIVER

* Stade :

Présence de pieds en fleurs dans toutes les parcelles de colza. Stade F1 (premières fleurs ouvertes) à F2 (allongement de la hampe florale, nombreuses fleurs ouvertes).

* Ravageurs :

Méligèthe

Les conditions météorologiques sont peu favorables à l'activité des méligèthes. La colonisation par plante ne dépasse pas les 1 voire 2 individus par plante dans les parcelles non traitées du réseau. La floraison se déroule normalement excepté à Saint-Lothain où une intervention semble inévitable au moins sur le tour des parcelles. Dans les quelques parcelles traitées, situations où historiquement les colonisations sont élevées, (Balaiseaux, La Loye) les traitements insecticides présentent une certaine efficacité comparés au TNT, mais ces derniers fleurissent normalement (voir Tableau 1).

Tableau 1 : Nombre de méligèthes par pied selon application d'un traitement insecticide ou non

Lieu	TNT Bordure	Parcelle traitée
La Loye	5,4	1,1
Balaiseaux	2,75	1,25

Pucerons cendrés

La présence de pucerons cendrés évolue très rapidement. 1 parcelle sur 17 il y a 15 jours. 4 parcelles supplémentaires la semaine dernière et 16/17 parcelles cette semaine.

Pour estimer la colonisation des pucerons cendrés, nous comptons le nombre de pieds colonisés pour 100 plantes consécutives (semis en ligne) en bordure et dans la parcelle. Nous répétons au minimum 3 fois l'opération soit 600 plantes au total. Les plantes colonisées se reconnaissent rapidement qu'il y ait quelques pucerons ou plusieurs dizaines voire centaines : tige sous et au niveau du bouton de couleur violette ou mauve. Voir photo 1.



Photo 1 : Présence de pucerons dans la parcelle d'Annoire

Sur les 16 parcelles concernées ce lundi, les pucerons cendrés sont peu présents dans les bordures. Généralement 1 ou 2% mais quelques parcelles sont bien supérieures comme Saint-Loup 7% et Annoire 18%. Sachant que les pucerons débutent la colonisation par la bordure, il faut également faire des comptages dans la parcelle.

Dans celles qui n'ont reçu aucun traitement insecticide durant les 2 dernières semaines, les colonisations « parcellaires » sont nulles (Aumur, Tichey, Authume, Malange, Sermange) ou très faibles, souvent moins de 1%. Quelques parcelles inquiètent comme celles de Cosges (1,5%) et Annoire 6%.

Le Tableau 2 donne une indication sur la façon dont peut évoluer une colonisation de pucerons cendrés.

Tableau 2 : Évolution de la colonisation de pucerons cendrés à Annoire et Saint-Loup (en pourcentage de plantes porteuses de pucerons cendrés)

		27/03	30/03	3/04
Saint-Loup	Bordure	0	2	7
	Champ	0	0,5	1
Annoire	Bordure	2	10	18
	Champ	0	3	7

La visite de toutes les parcelles de colza s'impose donc et rapidement même si les colonisations sont encore faibles dans la plupart des parcelles. C'est l'évolution de la colonisation qui reste l'élément déclencheur d'un traitement ou non.

Sur les rares parcelles traitées avec un insecticide à base de « pyrimicarbe », il semble que les efficacités soient bonnes mais n'éradiquent pas toujours totalement le puceron cendré. Pour celles traitées avec une « pyrèthre » (Mavrik ou Trebon) visant les méligèthes, l'une est indemne (Balaiseaux) et l'autre non (La Loye 1%). Qu'en sera-t-il la semaine prochaine ?

Rappel : Il n'existe pas véritablement de seuil de traitement entre début mars et la floraison mais à partir d'une colonie (petite ou grosse) tous les 10 mètres linéaires, il faut envisager un traitement insecticide. Mais c'est surtout la vitesse d'évolution qu'il faut prendre en considération. Si au bout de 2 ou 4 jours, ça progresse, il faut intervenir. Sur la base d'observations datant de quelques années, et sur des colzas en fleurs, les simples « pyrèthroïdes » n'ont pas été efficaces. Utiliser un insecticide à base de « pyrimicarbe ».

Sur un colza en fleur, seul 3 produits sont autorisés, Mavrik Jet, Talita Jet et Klartan Jet. Ils contiennent tous les mêmes substances actives aux mêmes concentrations à savoir tau-fluvalinate à 18g/litre + pyrimicarbe à 50 g/litre. Dose autorisée : 2l/ha. Volume d'eau recommandé : minimum 100-150l/ha. Aucune association avec un autre produit phytosanitaire autorisée y compris fongicide. Délai sans pluie, minimum 2 heures, 4 heures ou plus c'est mieux. Température comprise entre 10 et 25° C. Hygrométrie > 75%. Peut être adjuvanté avec une huile végétale classique autorisée (bouillie insecticide).

* Fongicide vis-à-vis du sclérotinia :

En attendant de pouvoir semer une variété tolérante qui permettrait de réduire voire de ne plus utiliser de fongicide « chimique », le recours à un traitement préventif contre le sclérotinia est vivement conseillé. Même s'il n'est pas présent tous les ans ou nuisible, il peut occasionner des pertes de rendement sévères, jusqu'à 15-20q de moins par ha. Avec un coût compris entre 35 et 60€/ha, passage compris selon le type de produit, le calcul est vite fait. On s'assure tous les ans pour environ 1 quintal pour ne pas prendre le risque d'en perdre 10, 15 ou 20q.

Le traitement doit être positionné ni trop tôt, ni trop tard mais à un stade précis, soit au stade G1 ou à la chute des premiers pétales : les hampes secondaires commencent à fleurir, les 10 premières siliques présentes sur la tige principale ont une longueur inférieure à 2cm, la parcelle est jaune. Ce qui peut se révéler compliqué sur des colzas hétérogènes et en période pluvieuse. Attention aussi à la hauteur des colzas qui parfois exige du matériel approprié tel qu'automoteur pour passer au bon moment.

L'éventail de produit est assez large et varié. Tout d'abord les triazoles seules ou associées entre elles pour un coût de 15 à 40€/ha. Pour faire court, plus c'est cher, plus c'est efficace (*tébuconazole* < *metconazole* < *prothioconazole*). Exemple : Balmora 1l/ha, Mayandra 1,25l/ha, Sunorg Pro/Metcostar 90 0,8l/ha, Joao 0,5 à 0,7l/ha, Prosaro 0,8 à 1l/ha...

Ensuite les produits à base de SDHI (*boscalid*, *fluopyram*, *bixafen*, *isofétamide*) qui sont les plus efficaces mais aussi les plus coûteux (35 à 50€/ha). Ils doivent systématiquement être associés avec une triazole pour lutter contre la résistance aux SDHI. Exemples : Pictor Pro 0,25kg + Sunorg Pro 0,4l, Effilor 0,8 à 1l, Propulse 0,8 à 1l, Aviator Xpro 0,6 à 0,8l, Haregi 0,4l/ha + Custodia 0,6l/ha. Évitez les associations SDHI + strobilurine. Ils peuvent être aussi associés à un produit de biocontrôle, ce qui réduit la quantité de substance active épanchée. Exemple : Pack Ballad soft control (Ballad 1l + Overdyn 0,5l), Pack Rhapsody Pro (Rhapsody 2 + Propulse 0,5).

Pour ralentir la résistance aux SDHI, on peut opter soit pour le *prothioconazole* associé ou non au *tébuconazole* ou alors une nouvelle famille chimique dont le produit s'appelle Treso (*fludioxinil* 500g/litre) à 0,3kg/ha. Ce dernier peut-être est utilisé seul ou associé comme par exemple avec du Pecari 250 SC à 0,3l/ha. En présence de cylindrosporiose, choisissez un programme fongicide intégrant une triazole et idéalement du *prothioconazole*.

Rappel IMPORTANT :

Au cours de la floraison, il est interdit de mélanger un produit insecticide de la famille des pyrèthroïdes avec un produit fongicide contenant une triazole ou un imidazole. Ils doivent être appliqués, si nécessaires, à 24h d'intervalle en appliquant la pyrèthroïde en premier. **« Toute application doit être réalisée dans les 2 heures qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3 heures qui suivent le coucher du soleil ».**

BLÉ D'HIVER

* Stade :

1-2 nœuds pour la grande majorité des parcelles. Les plus tardives sont au stade « épi 1 à 2 cm ». La dernière feuille pointe sur les parcelles les plus précoces.

* Maladies :

La septoriose régresse dans les parcelles observées et les rouilles, jaune et brune ne sont pas détectées. Le modèle Septo-lis indique un risque septoriose faible pour les variétés peu sensibles comme LG Absalon semée tôt (début octobre) ou plus tard (fin octobre). Aucune protection fongicide ne se justifie pour le moment. Pour les variétés sensibles à la septoriose comme par exemple KWS Ultim, le modèle Septo-lis indique un risque modéré (moitié Nord Jura) et fort (moitié Sud Jura) uniquement pour les semis précoces (5 octobre pour le modèle). En conséquence, un premier traitement fongicide **peut être envisagé** dans le sud du département **uniquement** pour des variétés dites sensibles à la septoriose (voir Tableau 3) et semées avant le 10 octobre. Mais compte-tenu des prévisions météo, il n'est pas certain que la septoriose se développe dans ces situations. On peut donc attendre et s'en tenir strictement aux seuils d'intervention soit si plus de 20% des F4 définitives sont touchées pour réaliser une première protection fongicide. Ce cas de figure n'est pas observé à ce jour dans les parcelles de notre réseau.

Tableau 3 : Classement des variétés de BTH selon leur sensibilité à la septoriose (source : Arvalis)

Variétés peu sensibles	Variétés moyennement sensibles	Variétés sensibles
LG Absalon Chevignon Fructidor KWS Extase KWS Sphere Prestance RGT Perkussio LG Armstrong LG Asterion SY Adoration...	Compil Providence Complice LG Audace Macaron Junior Arcachon Gerry Giambologna...	Apache Aprilio Diamento Filon KWS Ultim Obiwan RGT Montecarlo Rubisko Talendor Unik Nemo SY Admiration Pirinéo Oregrain LG Auriga...

Pour les situations qui nécessitent un traitement, la triazole reste la substance active incontournable. Arvalis recommande de l'associer à un contact pour qu'elle soit plus efficace, soit du *folpel* (Sesto) ou du *soufre*. Attention, toujours pour des questions de résistance, il faut alterner les triazoles. Vérifiez la triazole de votre produit ou association retenue pour le stade DFE et éventuellement à floraison.

Exemples :

* « metconazole 45g/ha (Juventus, Metcostar 90, ...) + Sesto 1l/ha

* Djembe 0,5 (bromuconazole + tebuconazole) + Sesto 1l

* Timbal EW (tetraconazole) + Sesto 1l/ha

Sesto peut être remplacé par 2400g de soufre reconnu comme produit de biocontrôle (Faeton SC...).

Sinon une solution de biocontrôle peut être utilisée : Pygmalion 2l/ha + soufre 2100g/ha.

ORGE D'HIVER

* Stade :

Ils sont compris entre 1 et 2 nœuds pour les parcelles du réseau (4).

* Maladies :

Elles sont plutôt en régression. La rouille naine reste toujours la principale maladie observée mais uniquement sur F3 et toujours à moins de 40% (KWS Faro, SY Galileo). La rhynchosporiose est absente des 4 variétés suivies et l'helminthosporiose n'est présente que sur LG Zebra et SY Galileo.

Compte-tenu des stades observés et de la pression maladie, il est plutôt trop tard pour réaliser le T1 et il est trop tôt pour réaliser le traitement unique ou le T2.

* Verse :

La plupart des produits autorisés vis-à-vis de la verse le sont entre le stade 1 et 2 nœuds de la céréale. Les conditions de la fin de semaine ne sont pas favorables pour intervenir. Attention, le stade 2 nœuds sera prochainement dépassé pour bon nombre de parcelles, et le choix de produits autorisés devra se limiter au Terpal ou spécialité à base d'éthéphon.

ORGE DE PRINTEMPS SEMÉE À L'AUTOMNE

* Stade :

Deux parcelles observées (RGT Planet), une semée tôt en octobre et l'autre plus tard en novembre. Stade 2 à 3 nœuds.

* Maladie :

La pression ne baisse pas dans les témoins non traités et la rhynchosporiose est apparue de manière fulgurante en l'espace d'une semaine dans la parcelle de Saint-Aubin. Elle est observée ce jour sur 50% des F2 et F3 du moment. Voir photo 2. Sur le terrain, les parcelles ont dû être protégées.



Photo 2 : Rhynchosporiose sur F2 et F3 de l'OP de la parcelle de Saint-Aubin